

Habilitation électrique chargé d'intervention générale BR Recyclage

Formation continue

Durée

1,5 Jour

Lieux

Mantes-la-Ville, Emerainville,
Tremblay-En-France - PN2, Melun-
Vaux-le-Pénil,

Support

Fascicule

Coût

230 € HT/jour

Domaines de formation

Sécurité Réglementaire

Prérequis

Habilitation électrique valide ou en fin
de validité

Objectifs

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre selon la norme NF 18-510
- Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail
- Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Programme détaillé

Programme théorique :

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Citer les limites de son titre d'habilitation,
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique,
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés,
- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations,
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés,
- Citer les équipements de protection collective (EPC) et leur fonction,
- Citer les moyens de protection individuelle (EPI) et leurs limites d'utilisation,
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération,
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans spécifiques aux opérations,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel dans un environnement électrique,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Programme pratique :

- Identifier les limites et les zones d'environnement,
- Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation,
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie,
- Appréhender une zone de voisinage,
- Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection,
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés,
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations,
- Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations,
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations
- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail,
- Éliminer un risque de présence tension dans la zone de voisinage renforcée,
- Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité,
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés,
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée,
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Seul savoir-faire non abordé: renseigner un avis de réquisition (seulement si nécessaire).

Habilitation électrique chargé d'intervention générale BR Recyclage

Formation continue

Moyens pédagogiques

Chaque stagiaire dispose d'un ordinateur, un poste technique équipée de systèmes modularisés, de systèmes de production didactisés et des EPI.

Modalités de suivi et d'évaluations

Quizz et/ou mise en situation

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Téléphone : 09 86 03 50 71 - Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 16/06/2026